

ATTESTATION DE TRANSMISSION
de fournitures et de dossiers
de l'ASL LE CADRAN

Je soussigné Bruno ROBIC
demeurant 1 cour Jean-Marie Grévillet
 77600 BUSSY SAINT GEORGES

élu Président de l'ASL LE CADRAN par l'assemblée générale du 20 juin 2018

atteste par la présente avoir reçu de Jean-Paul BEAUGENDRE

demeurant 18 rue Jean-Baptiste Vacher
 77600 BUSSY SAINT GEORGES

ancien président de l'ASL LE CADRAN du 01/02/1995 au 17/05/2017

les fournitures suivantes :

- une ramette de papier 500 feuilles, tout juste entamée
- 43 enveloppes DL (220 x 110) avec fenêtre
- 79 enveloppes DL (220 x 110) sans fenêtres
- 47 enveloppes C5 (229 x 162)
- 44 enveloppes C4 (324 x 229)

les dossiers suivants :

- Assemblées Générales : 1 dossier par AG, de 1991 à 2017, contenant les originaux des convocations et des PV, les listes d'émargement des remises des convocation, de présence à l'AG, de remise des PV
- Factures : 1 dossier par année, de 1992 à 2017
- Documents de référence de l'ASL :
 - Cahier des charges et Statuts d'origine,
 - Publications dans les journaux d'annonce et le Journal Officiel des associations,
 - Modification de l'état descriptif de division du 8 janvier 1991
 - Acte de rétrocession des parties communes au profit de l'ASL le 25 octobre 1991
 - Attestation de rétrocession des parties communes à la Ville de Bussy le 5 mai 2004
 - Déclaration des Statuts du 16 juin 2016 à la sous-préfecture
- Plans d'origine relatifs au lotissement et aux maisons
- Mutations : Attestation de Notaires
- Banque :
 - Contrat avec le Crédit du Nord
 - Chéquier contenant 47 formules vierges, numérotées 9000039 à 9000085
- Assurance : contrat AGF-Allianz
- Service Antenne : Contrat UPC-Numericable
- Courrier : 12 enveloppes non ouvertes, reçues après l'AG du 17/05/2017

Fait à Bussy-Saint-Georges, le 21/06/18 Signature

pour valoir ce que de droit.

